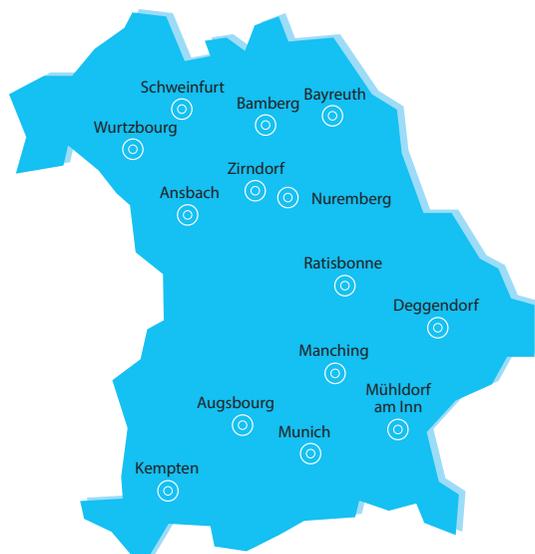


Conseils personnalisés

Pour bénéficier de conseils personnalisés sur le retour volontaire et la demande d'aide pour les programmes mentionnés, contactez les services centraux des étrangers (Zentrale Ausländerbehörden, ZAB) et les services-conseils en vue du retour (Zentrale Rückkehrberatungsstellen, ZRB) ainsi que Coming Home.



Votre service-conseil compétent:

Champ d'adresse



www.lfar.bayern.de

Bayerisches Landesamt für
Asyl und Rückführungen



Départ et retour volontaires

Programmes d'aide au
retour dans le pays d'origine

Qu'est-ce que l'aide au retour et à la réintégration?

L'aide au retour et à la réintégration doit vous aider à retourner dans votre pays d'origine et à y prendre un nouveau départ. Vous pourriez bénéficier des services suivants:



Les programmes d'aide au retour et à l'intégration suivants existent:

Programmes d'aide au retour État fédéral – pays

Reintegration and Emigration Programme for Asylum Seekers in Germany (REAG) / Government Assisted Repatriation Programme (GARP)

- > Frais de voyage et de transport
- > Aide au voyage
- > Frais supplémentaires du voyage pour raison médicale
- > Aide au démarrage

Programme bavarois d'aide au retour

- > Transport des bagages
- > Aide personnelle à la réintégration pendant six mois
- > Aide financière pour la création d'activités indépendantes
- > Aide financière pour la qualification et la formation, aide à l'apprentissage, subvention salariale pour encourager l'intégration dans le monde du travail dans le pays d'origine
- > Aide financière pour les frais de logement
- > Allocation temporaire d'attente pour les personnes dans des situations particulières pour 12 mois maximum
- > Assistance médicale

Vous trouverez des informations générales sur les offres disponibles pour le retour volontaire sur www.returningfromgermany.de/fr ou www.lfar.bayern.de.